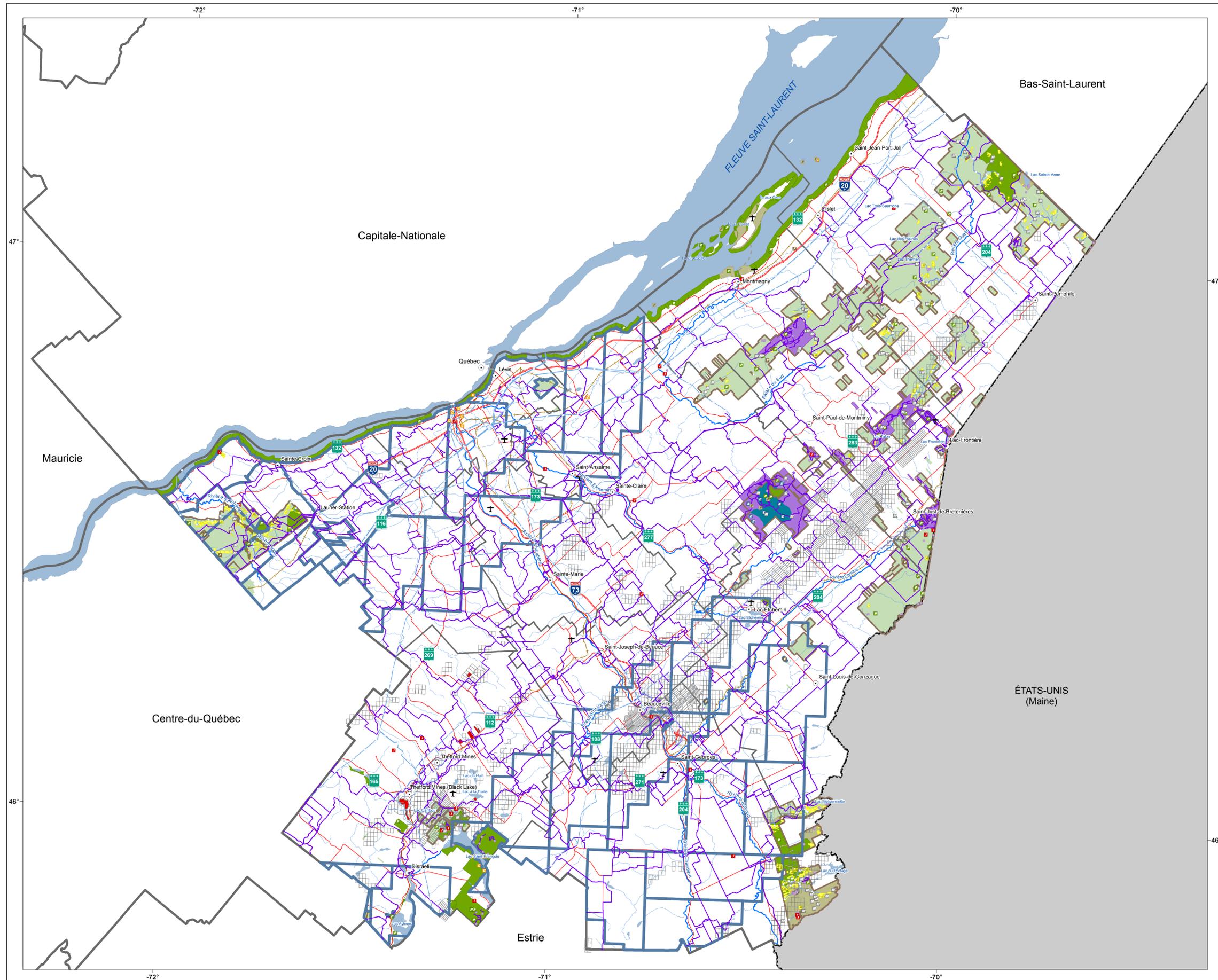


Carte 2 : Droits, statuts et activités usuelles

Plan d'affectation du territoire public de la Chaudière-Appalaches



Droits, statuts et activités usuelles¹

- Agriculture
- Culture
- Énergie
- Faune
- Forêts
- Hébergement et plein air
- Industrie et services
- Mines
- Protection ou contrainte

Infrastructure de transport

- Aéroport
- Autoroute
- Route nationale, régionale ou collectrice
- Chemin de fer
- Traverse maritime

Tenure²

- Publique

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Région administrative
- Territoire sous gestion particulière

Frontière

- Frontière internationale

¹ Les données utilisées pour créer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.
² Cette carte montre le territoire public et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État.

Métadonnées
Projection
 Conique de Lambert
Système de référence géodésique
 NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 10 20 30 km
 1/375 000

Données	Organisme	Année
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010
Droits, statuts et activités usuelles	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2011
Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2013

Réalisation
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec
 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4^e trimestre 2015